



Société anonyme au capital de 112.966.652,03 €

Siège social : 35, rue Gare – 75019 Paris

582 074 944 RCS Paris

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 MAI 2016
(Établi conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce)**

Chers actionnaires,

Conformément à la réglementation en vigueur, l'assemblée générale ordinaire annuelle est tenue informée annuellement des opérations réalisées, durant l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, relatifs aux options de souscription ou d'achat d'actions.

Plan 1.2-2008

Nombre maximal d'options pouvant être souscrites en cas d'attribution et d'exercice de l'intégralité des options	775 901 ⁽¹⁾ et 517 267 par exercice
Nombre total d'options de souscription d'actions attribuées initialement	145 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par exercice des options	145 000 dont 74 000 actions pouvant être souscrites par les 10 premiers attributaires salariés non-mandataires sociaux, 31 000 pouvant l'être par les autres attributaires salariés non-mandataires sociaux et 40 000 actions pouvant être souscrites par Serge Grzybowski, Président-directeur général et seul mandataire concerné.
Nombre total de bénéficiaires	24
Point de départ d'exercice des options (la « date d'ouverture »)	9 août 2012
Date d'expiration	8 août 2015
Prix de souscription	66,61 euros

Modalités d'exercice	Ces options sont exerçables par leur bénéficiaire à compter de la date d'ouverture dans les conditions et selon les modalités suivantes : à concurrence de 80 % du nombre total des options qui lui ont été attribuées ; et pour le solde, soit à concurrence de 20 % du nombre total d'options qui lui ont été attribuées (les « Options conditionnées ») exerçables seront déterminées par période en fonction de l'évolution du cours de l'action Icade par rapport à l'évolution de l'indice IEIF ⁽²⁾ .
Options de souscriptions d'actions annulées	45 000 (dont 28 000 suite à non-atteinte des objectifs fixés par les conditions de performance et 2 800 à échéance du plan)
Options de souscriptions d'actions exercées	100 000
Options de souscriptions d'actions restantes au 31/12/2015	0

(1) La 23e résolution de l'assemblée générale mixte du 30 novembre 2007 précise que : l'assemblée générale décide que le nombre total des options ainsi consenties ne pourra donner droit à un nombre total d'actions représentant un montant nominal d'augmentation de capital excédant 1,5 % du capital dilué au jour de la présente assemblée pendant la durée de la présente autorisation (soit trente-huit mois) et 1 % du capital dilué au jour de la présente assemblée par exercice social.

(2) Ainsi, ces objectifs seront atteints si, sur les périodes de référence, l'évolution du cours de l'action Icade (moyenne des vingt cours d'ouverture de Bourse précédant le 2 janvier de chaque période) est supérieure de 4 % à 16 %, à l'évolution de l'indice IEIF sur ces mêmes périodes. Toutefois, si l'évolution du cours de l'action Icade entre le 2 janvier 2008 et le 2 janvier 2012 est supérieure de seize pour cent (16 %) à l'évolution de l'Indice IEIF sur la même période, l'intégralité des Options conditionnées pourra être exercée par le bénéficiaire.

Plan 1.2011

Nombre maximal d'options pouvant être souscrites en cas d'attribution et d'exercice de l'intégralité des options	751 361 ⁽¹⁾ et 498 377 par exercice
Nombre total d'options de souscription d'actions attribuées initialement	147 500
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par exercice des options	147 500 dont 80 500 actions pouvant être souscrites par les 10 premiers attributaires salariés non-mandataires sociaux, 26 000 pouvant l'être par les autres attributaires salariés non-mandataires sociaux et 40 000 actions pouvant être souscrites par Serge Grzybowski, Président-directeur général et seul mandataire concerné.
Nombre total de bénéficiaires	32

Point de départ d'exercice des options (la « date d'ouverture »)	4 mars 2015
Date d'expiration	3 mars 2019
Prix de souscription	80,86 euros
Modalités d'exercice	Ces options sont exerçables par leur bénéficiaire à compter de la date d'ouverture dans les conditions et selon les modalités suivantes : à concurrence de 35 % du nombre total des options qui lui ont été attribuées ; et pour le solde, soit à concurrence de 65 % du nombre total d'options qui lui ont été attribuées (les « Options conditionnées ») exerçables seront déterminées par période en fonction de l'évolution du cours de l'action Icade par rapport à l'évolution de l'indice IEIF ⁽²⁾ pour 32,5 % et en fonction de l'atteinte d'objectifs fixés en termes de cash-flow net courant pour 32,5 %.
Options de souscriptions d'actions annulées	113 443 (dont 80 190 suite à non atteinte des objectifs fixés par les conditions de performance)
Options de souscriptions d'actions exercées	-
Options de souscriptions d'actions restantes au 31/12/2015	33 857

(1) La 18e résolution de l'assemblée générale mixte du 15 avril 2009 précise que : l'assemblée générale décide que le nombre total des options ainsi consenties ne pourra donner droit à un nombre total d'actions représentant un montant nominal d'augmentation de capital excédant 1,5 % du capital dilué au jour de la présente assemblée pendant la durée de la présente autorisation (soit trente-huit mois) et 1 % du capital dilué au jour de la présente assemblée par exercice social.

(2) Ainsi, ces objectifs seront atteints pour la moitié des options conditionnées, si, sur les périodes de référence, l'évolution du cours de l'action Icade (moyenne des vingt cours d'ouverture de Bourse précédant le 2 janvier de chaque période) est supérieure de 4 % à 16 %, à l'évolution de l'indice IEIF sur ces mêmes périodes. Toutefois, si l'évolution du cours de l'action Icade entre le 2 janvier 2011 et le 2 janvier 2015 est supérieure de seize pour cent (16 %) à l'évolution de l'Indice IEIF sur la même période, et que les conditions déterminées de manière indépendante pour chacune des périodes n'ont pas été réalisées, 80 % des Options conditionnées pourront être exercées par les bénéficiaires.

De même les objectifs seront atteints pour la moitié des options conditionnées si, sur les 4 premiers exercices le cash-flow 2011 atteint 240 millions d'euros, le cash-flow 2012 atteint 284 millions d'euros ; le cash-flow 2013 atteint 291 millions d'euros, le cash-flow 2014 atteint 337 millions d'euros. Toutefois, si en année 4 l'objectif est réalisé à 100 %, 80 % des Options conditionnées par le critère de cash-flow pourront être exercées par les bénéficiaires.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous présentons les informations suivantes :

- 1. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux de la Société par la Société ou par les sociétés liées au sens de l'article L. 225-185 du Code de commerce, à raison des mandats et fonctions exercés par lesdits mandataires au sein de la Société au cours de l'exercice 2015**

Néant

- 2. Actions souscrites ou achetées par des mandataires sociaux de la Société par levée d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la Société ou par les sociétés que la Société contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce au cours de l'exercice 2015**

Néant

- 3. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés non mandataires sociaux de la Société par la Société ou par les sociétés liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce au cours de l'exercice 2015**

Néant

- 4. Actions souscrites par des salariés de la Société par levée d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties ou par les sociétés liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce au cours de l'exercice 2015**

23.000

- 5. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à l'ensemble des salariés bénéficiaires par la Société ou par les sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce au cours de l'exercice 2015**

Néant

Fait à Paris, le 30 mars 2016

Pour le conseil d'administration

Le Président